



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE  
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 05 avril 2016

## Communiqué de presse

### **Une tortue luth blessée secourue à l'Ilet Chevalier**

Mardi 5 avril 2016, le CROSS Antilles Guyane intercepte la communication radio-VHF d'un voilier signalant une tortue luth en difficulté à proximité de l'Ilet Chevalier. Elle serait prise dans les cordages d'un casier. Le navire toutefois ne donne ni son nom ni sa position et quitte la fréquence.

Le CROSS signale aussitôt au service mixte de police de l'environnement (SMPE) de la DEAL et au réseau « tortues marines de Martinique » cette situation. Le SMPE diligente deux agents tandis que le CROSS met en relation la vedette SNSM 427 du François et les responsables du Réseau Tortues Marines.

Rapidement sur zone, les agents du SMPE sont rejoints par la vedette de la SNSM du François mais leurs recherches sur zone restent vaines.

La tortue blessée et toujours entravée est relocalisée par un pêcheur dans l'après midi et c'est la Brigade Nautique de la Gendarmerie du Marin qui se déplace sur zone. Les gendarmes parviennent à retrouver l'animal, au large de l'Anse Michel, et à le libérer.

Si vous voyez une tortue en difficulté en mer, vous pouvez contacter 24h/24 le CROSS AG au 196 ou sur VHF canal 16, qui vous mettra en relation avec les experts du réseau tortues marines.

**Contacts réservés aux médias :**

*Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42*

*nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr*

*Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93*

*ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr*



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :  
[www.facebook.com/prefet.martinique/](http://www.facebook.com/prefet.martinique/)  
[www.martinique.pref.gouv.fr/](http://www.martinique.pref.gouv.fr/)